

Etats Généraux de l'Alimentation : peu d'avancées, pas de cap

Paris, le 21 décembre 2017 – **Alors que le bien-être animal a été identifié comme un enjeu majeur durant le processus des Etats Généraux de l'Alimentation, peu a été acté pour y répondre aujourd'hui, lors de la journée de conclusion par le Ministre de l'Agriculture et le Premier Ministre. Ces conclusions sont un vrai pas en arrière par rapport au discours de Rungis du Président Macron.**

Peu d'avancées, pas de cap

Il reste bien peu dans les conclusions données ce jour par le Premier Ministre ni des préconisations de CIWF, engagée dès le début du processus pour porter des propositions constructives et réalistes, ni de celles des citoyens, [ni des annonces encourageantes faites par le Président de La République](#) en octobre concernant notamment un engagement sur des œufs de poules 100% plein air.

Le projet de loi annoncé ne donne pas de cap pour répondre aux préoccupations des Français sur l'élevage industriel, encore largement majoritaire en France. Rien n'a été précisé sur les moyens financiers qui seront alloués, la réorientation des financements publics, et aucun cap clair n'a été fixé par le gouvernement : comment faire évoluer la majorité des élevages industriels français vers des systèmes plus respectueux du bien-être animal et plus durables ?

Les plans de filières, une démarche nécessaire mais insuffisante

Le gouvernement se défait largement sur les plans de filières, qui aujourd'hui ne peuvent à eux seuls donner des garanties suffisantes pour une réelle évolution des pratiques et des modes d'élevage. La montée en gamme et l'annonce de la définition de socles minimum par les filières n'est pas définie de façon claire. Et au-delà de l'agriculture biologique, les labels ou signes de qualité ne sont pas tous mieux disant en termes de bien-être animal.

L'étiquetage du mode d'élevage : une annonce encourageante mais floue

Sur le sujet de l'étiquetage du mode d'élevage et d'abattage, le Ministre a évoqué une expérimentation dans le cadre du CNA de l'étiquetage des systèmes d'élevage: nous attendons des précisions sur cette annonce qui semble pour l'instant encore largement floue.

Le délit de maltraitance : une simple reprise amputée de la loi Falorni

L'annonce faite d'étendre le délit de maltraitance aux transports des animaux et à leur abattage dans ce projet de loi n'est rien d'autre que la reprise partielle de la loi Falorni qui a été soutenue par le précédent gouvernement, voté à l'Assemblée Nationale en janvier dernier. Une avancée, certes, mais largement insuffisante. La vidéo-surveillance obligatoire en abattoir est, elle, totalement enterrée.

Le Premier Ministre a d'ailleurs clairement affirmé en conclusion qu'il n'y aurait pas de nouvelles législations en matière de bien-être animal.

Pour Léopoldine Charbonneaux, Directrice de CIWF France, "Le Président Macron semblait avoir une ambition forte pour une réelle transition agricole et alimentaire incluant le bien-être animal dans les

enjeux majeurs. Aujourd'hui, le résultat est décevant : le gouvernement ne fixe pas le cap et se contente de renvoyer la responsabilité aux seuls acteurs économiques. On a fait un pas en arrière depuis le discours de Rungis."

A propos de CIWF

Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire a mis en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs de l'agroalimentaire dans leur démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal. Plus d'informations : www.ciwf.fr et www.agrociwf.fr